

LES REPRÉSENTANTS DES USAGERS

Qui sont-ils ?

Les représentants des usagers sont des personnes membres d'associations de patients, d'usagers, de consommateurs ou familiales qui doivent être obligatoirement agréées au niveau national ou régional.

Quelles sont leurs missions ?

- Ils sont amenés à siéger dans différentes instances afin de porter la parole des patients, de leurs familles et de leurs proches, de défendre leurs intérêts et de contribuer à la définition des besoins, des attentes, des orientations ou évolutions souhaitables.
- Ils veillent au respect des droits des usagers et sont largement associés à l'organisation et à l'amélioration de la qualité de l'accueil et de la prise en charge.
- Ils sont des interlocuteurs privilégiés des patients et de leur famille pour se faire aider en cas de besoin.

Comment les contacter ?

@ Par mail :

representantsdesusagers@15-20.fr



☎ Par téléphone :

Yves DENIS - Association Les petits frères des pauvres	06 73 22 24 61
Alain LAFORÊT - Association nationale des retraités	06 14 11 61 22
Françoise MAGNA - Association Valentin Haüy	06 79 96 10 22
Catherine GRIMAUD - Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels	

Vous pouvez formuler un remerciement ou une réclamation sur votre prise en charge médicale ou paramédicale auprès du service Patientèle :

☎ Par téléphone

01 40 02 17 19

📍 Sur place

Maison des usagers & des associations (porte vitrée)
24 rue de Charenton 75012 Paris

@ Par mail

patientele@15-20.fr

✉ Par courrier

Hôpital national des 15-20 - Service patientèle
28 rue de Charenton 75012 Paris